

**PROCES VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2014**

**Etaiet présents** : MMES MEVOLHON – SOUILLOT – SIRUGUE - MOREAU.  
MM BELOT – DESCOURVIERES – FORT – GUIRAO – JOURDHIER – GUIDOT – JACQUET –  
BANDI – REIS – MOUTRILLE.

**Etait excusée** :

Mme BERTHAUD procuration à Mme SIRUGUE.

**Secrétaire** : M. Nicolas REIS

Ouverture de la séance à 21 H 00.

**I – DESIGNATION DES DELEGUES AUX INSTANCES INTERCOMMUNALES**

**1 – Communauté de Communes « Rives de Saône ».**

Conformément aux nouvelles dispositions en vigueur, les 2 délégués sont :

- Madame SIRUGUE Corinne, Maire
- Monsieur JACQUET Patrick, 1<sup>er</sup> Adjoint.

- a) Le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué titulaire à la CLETC (Commission Locale d'Evaluation du Transfert de Charges).  
Monsieur GUIDOT Pierre, seul candidat, est élu à l'unanimité.

**2 – SIVOS « CHARREY-ESBARRES-MAGNY ».**

Le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'élection de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Après appel à candidatures,

Les 3 délégués titulaires élus à l'unanimité sont :

- Madame MOREAU Myriam
- Monsieur BELOT Baptiste
- Monsieur JACQUET Patrick

Après appel à candidatures,

Les 3 délégués suppléants élus à l'unanimité sont :

- Madame MEVOLHON Stéphanie
- Madame SIRUGUE Corinne
- Monsieur BANDI Lionel

**3 – S.B.V. Syndicat du Bassin de la Vouge.**

Le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Après appel à candidatures, sont élus à l'unanimité,

Les 2 délégués titulaires sont :

- Monsieur JOURDHIER Alban
- Monsieur JACQUET Patrick

Les 2 délégués suppléants sont :

- Madame SOUILLOT Pascale
- Monsieur FORT Hugues

#### **4 – SICECO.**

Le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un suppléant.

Après appel à candidatures sont élus à l'unanimité :

- Monsieur JOURDHIER Alban, titulaire
- Monsieur BANDI Lionel, suppléant

#### **5 – Syndicat des Eaux de Seurre Val de Saône.**

Le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et d'un délégué suppléant.

Après appel à candidatures, sont élus à l'unanimité :

Titulaires :

- Monsieur FORT Hugues
- Monsieur GUIDOT Pierre

Suppléante :

- Madame BERTHAUD Sylviane

#### **6 – GIP e-Bourgogne.**

Le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Après appel à candidatures, sont élus à l'unanimité :

- Monsieur MOUTRILLE, Michel, titulaire
- Monsieur REIS Nicolas, suppléant

#### **7 – Correspondant défense.**

Le Maire indique qu'il y a lieu de désigner un correspondant défense.

Après appel à candidature Monsieur MOUTRILLE Michel est désigné l'unanimité.

Pour l'ensemble des délégations aux organismes extérieurs, le Maire rédigera les délibérations correspondantes.

## **II – CONSTITUTION DU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**

Le Maire en est président de droit. Lors du mandat municipal précédent, le CCAS était constitué de 8 Membres plus le Président. Il est proposé de conserver ce fonctionnement.

Accord du conseil à l'unanimité.

Une délibération sera rédigée en ce sens.

Il est ensuite fait appel à candidature.

Sont élus à l'unanimité :

- Madame BERTHAUD Sylviane
- Madame MOREAU Myriam
- Monsieur DESCOURVIERES Alain

Le Maire indique qu'il procédera à la nomination de 4 membres extérieurs prévus par la réglementation et qu'il prendra l'arrêté correspondant pour officialiser la constitution du conseil d'administration du CCAS.

### **III – CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Le Maire informe qu'elle a pris les arrêtés concernant les délégations de signatures et de fonctions aux adjoints.

- Monsieur Patrick JACQUET 1<sup>er</sup> Adjoint a reçu délégation pour le suivi des dossiers concernant les affaires agricoles, les fêtes et cérémonies et la gestion de la salle des fêtes communale.

- Monsieur Hugues FORT 2<sup>ème</sup> Adjoint a reçu délégation pour les travaux, la gestion du cimetière, la gestion de la zone de détente.

- Monsieur Michel MOUTRILLE 3<sup>ème</sup> Adjoint a reçu délégation pour le personnel communal, la gestion des dossiers technologie de la communication et de l'information.

Les commissions de travail du conseil municipal sont constituées comme suit :

#### **- Commission des travaux.**

- Responsable : Lionel BANDI

- Membres : Stéphanie MEVOLHON – Alban JOURDHIER – Baptiste BELOT – Pierre GUIDOT – Alain DESCOURVIERES – Fernand GUIRAO.

#### **- Commission des affaires agricoles, environnement, embellissement et aménagement.**

- Responsable : Pierre GUIDOT

- Membres : Pascale SOUILLOT – Stéphanie MEVOLHON – Alain DESCOURVIERES – Hugues FORT.

#### **- Commission des Fêtes et Loisirs.**

- Responsable : Nicolas REIS

- Membres : Myriam MOREAU – Sylviane BERTHAUD – Stéphanie MEVOLHON – Lionel BANDI – Baptiste BELOT – Hugues FORT – Michel MOUTRILLE.

#### **- Commission de l'information.**

- Responsable : Pascale SOUILLOT.

- Membres : Pierre GUIDOT – Alban JOURDHIER – Patrick JACQUET.

#### **- Commission de la Zone de Détente.**

- Responsable : Alain DESCOURVIERES.

- Membres : Stéphanie MEVOLHON – Baptiste BELOT.

#### **- Commission du Personnel.**

- Responsable : Michel MOUTRILLE

- Membres : Myriam MOREAU – Pascale SOUILLOT – Stéphanie MEVOLHON – Alain DESCOURVIERES – Pierre GUIDOT – Patrick JACQUET.

#### **- Commission des Finances.**

- Responsable : Sylviane BERTHAUD.

- Membres : Hugues FORT – Patrick JACQUET – Michel MOUTRILLE – Lionel BANDI – Alain DESCOURVIERES.

Le Maire précise que des membres extérieurs compétents dans le domaine des commissions ci-dessus pourront être associés. Les responsables des commissions en informeront l'adjoint délégué et le Maire.

***Les commissions suivantes :***

- Révision des listes électorales politiques.
- Révision des listes électorales professionnelles
- Révision des listes électorales agricoles et baux ruraux
- Communale des Impôts Directs

faisant l'objet de nominations par des instances extérieures, seront examinées ultérieurement.

#### **IV – CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le Maire est président de droit. Il y a lieu de désigner :

3 titulaires : Messieurs BELOT – DESCOURVIERES – FORT

3 suppléants : Madame MOREAU – Messieurs JACQUET – REIS

Sont désignés à l'unanimité.

#### **V – AUTOMATE D'ALERTE EN LIEN AVEC LES SERVICES DE LA PREFECTURE**

La fiche des contacts sera mise à jour.

#### **VI – INFORMATIONS DIVERSES**

Le Maire porte à la connaissance des élus.

- **Assemblée générale de l'Association « Les Loups Affamés »** qui s'est tenue le 5 Avril 2014.

Cette Association en charge de la gestion du périscolaire a présenté son bilan 2013.

- **Les services du Conseil Général** organise le 10.4.2014 dans les locaux de la Communauté de Communes à Echenon une réunion d'information concernant le plan de transport scolaire 2014-2015.

Le Maire représentera la Commune.

- **Gestion location des 3 logements rénovés** (école de Villars et ancienne poste).

Le Maire rencontrera le 30 Avril 2014 le Directeur d'ORVITIS afin de définir les modalités d'une convention de gestion.

- **Autorisation a été donnée au « CIRCO FAMILIAL »** de s'installer sur la place du village pour une représentation le 10.4.2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.